

TRAVAIL SOCIAL ENVIRONNEMENTAL (ART-TSE)

Responsables de module

[Swetha Rao Dhananka](#)

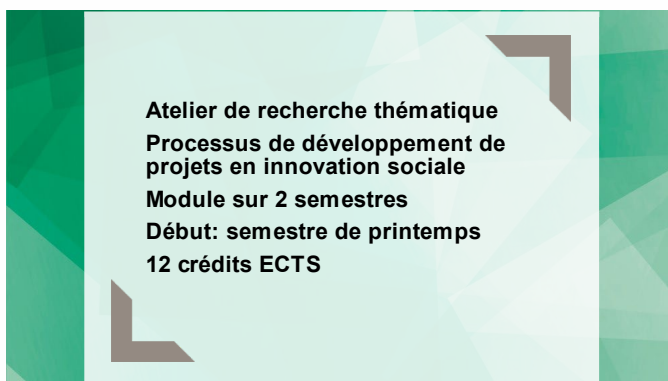
[Tristan Loloum](#)

Organisation

Jour : Jeudi (cf. planning pour les jours effectifs)

Horaire : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : HES-SO Master



Contenu, compétences visées et objectifs généraux d'apprentissage

Ce cours invite les étudiant·es à développer une pratique écologique du travail social et à remettre les questions sociales au cœur des controverses environnementales (ex : urgence climatique, pollutions industrielles, projets d'aménagement, programmes de conservation, crises sanitaires etc.). Il mobilise des outils analytiques, méthodologiques et pratiques pour comprendre et être acteur de la transition écologique à travers une approche transdisciplinaire du travail social. Ce module s'inscrit dans une démarche d'apprentissage par enquête (*inquiry-based learning*).

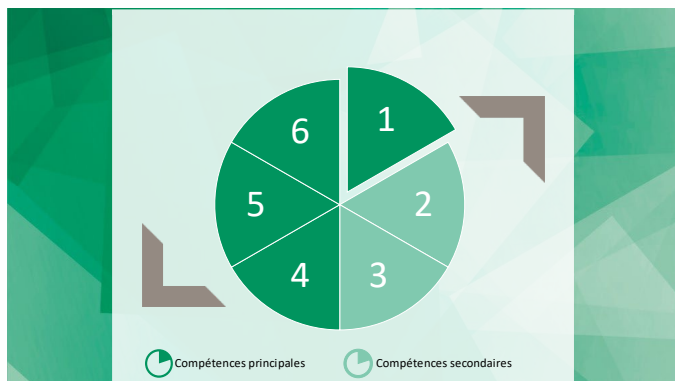
L'objectif du cours est de former les étudiant·es aux concepts fondamentaux du « travail social environnemental », de les aider à comprendre les enjeux de justice environnementale et climatique au niveau local et global, à collaborer de manière inter- et transdisciplinaire et à s'engager dans des projets de recherche-action et d'innovation sociale au service des défis socio-écologiques avec des partenaires de terrain.

Tout au long du module, les étudiant·es :

- Développent une analyse de controverses socio-environnementales contemporaines en explorant les liens entre facteurs sociaux, écosystémiques, politiques, économiques et culturels, et ce à différentes échelles (locale, régionale, nationale, globale)
- Acquièrent des savoirs interdisciplinaires en explorant des concepts situés à la croisée des sciences sociales et des sciences de l'environnement (durabilité, résilience, justice environnementale, économie circulaire, transition énergétique, etc.) et en les appliquant à des cas concrets
- Apprennent à maîtriser des outils et méthodes pour agir en faveur des transformations socio-écologiques, comme la communication scientifique, la conception multimédia (production de vidéos, podcast, contenus web), le plaidoyer, la recherche collaborative, les sciences citoyennes, etc.



Tout au long du cours, les étudiant·es sont engagé·es dans des collaborations innovantes et transdisciplinaires avec des partenaires terrains travaillant à l'intersection de la recherche, de l'action environnementale et sociale sur des thématiques prioritaires : transition écologique, éducation à l'environnement et au développement durable, prévention et gestion des catastrophes naturelles, médiations environnementales.



Le module contribue au développement des compétences 1, 4, 5, 6 et 2, 3 du profil de compétences MATS.

A la fin du module, les étudiant·es seront capables de :

- Comprendre les enjeux systémiques des problèmes environnementaux et en proposer une analyse sociologique
- Collaborer de façon inter- et transdisciplinaire sur des sujets complexes
- Gérer un projet de recherche-action et/ou d'innovation sociale
- Communiquer sur les enjeux socio-environnementaux de manière efficace et adaptée.

Les compétences développées dans le cadre de ce module contribuent à la formation de diplômé·es en mesure de revendiquer des compétences en matière de travail social environnemental tant sur le plan de l'identification des besoins, de la faisabilité que le développement de réponses innovantes face aux problématiques socio-environnementales actuelles et émergentes.

Modalités d'enseignement

Le cours s'articule autour des modalités pédagogiques suivantes :

- 1) cours frontaux
- 2) travaux de groupe
- 3) ateliers (fresque, développement de compétences, coaching)
- 4) sessions d'apprentissage entre pair·es
- 5) sorties de terrain

Différents travaux seront demandés : études de cas, lectures, production multimédia, participation à des événements en rapport avec les activités des partenaires de terrain.

Les étudiant·es devront collaborer avec une organisation partenaire pour identifier des problématiques sociales sous-jacentes aux problèmes environnementaux, les porter à la connaissance du grand public et proposer des pistes d'action.



Les productions alimenteront une plateforme web qui présentera les travaux des étudiant·es et qui, au fil des années, constituera un répertoire du travail social environnemental en Suisse Romande.

Langue principale d'enseignement : français, avec de possibles conférences et lectures en anglais

Exigences liées à la fréquentation du module : une participation régulière et active est souhaitée

Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation pendant le premier semestre porte sur :

1) **Projet d'article collectif :** question de départ, contexte, justification ; problématique et cadre conceptuel, méthodologie et cadre partenarial, bibliographie annotée (note par équipe, 25%)

2) **Résultats exploratoires** reposant sur des éléments empiriques : analyse ethnographique d'un événement, compte-rendu d'entretien(s), analyse de parties prenantes, analyse de données quantitatives, cartographie, reportage photographique (note individuelle, 25%).

L'évaluation au cours du second semestre porte sur :

1) **Article collectif :** rédaction d'un article portant sur le problème étudié (note par équipe, 25%)

2) **Valorisation :** élaboration de contenus multimédias et présentation de l'étude au partenaire de terrain (note par équipe, 25%).

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Délimitation pertinente du problème et du périmètre d'étude
- Clarté de la problématique et maîtrise du cadre conceptuel
- Rigueur de la revue de la littérature, documentation et bibliographie
- Méthodologie adaptée et travail de terrain
- Intégration d'une approche inter- et transdisciplinaire
- Qualité des contenus multimédias
- Aspects rédactionnels et formels

Barème :

Échelle de notes :

1-9pts	10-19pts	20-29pts	30-39pts	40-49pts	50-59pts	60-68pts	69-76pts	77-84pts	85-92pts	93-100pts
1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6

Les consignes relatives à l'évaluation sont transmises aux étudiant·es au début du module.



Echec et répétition

Les modalités de répétition en cas d'échec à un module sont spécifiées aux articles 30, 31 et 32 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO ainsi qu'aux articles 10 et 11 du règlement du Master of Arts HES-SO en Travail social.

- En cas d'échec au module « Travail social environnemental », l'étudiant·e doit répéter le module échoué. L'étudiant·e peut soit :
 - a. Répéter le module dans son intégralité lors de sa prochaine occurrence ;
 - b. Répéter l'épreuve d'évaluation dans le cadre de la session d'examens du semestre de printemps.
 - c. Suivre un autre module du même type (ART)
- Si la répétition d'un module ou d'une épreuve d'évaluation induit un dépassement de la durée maximale des études, l'étudiant·e est en échec définitif.

Prérequis

- Avoir validé le module :
- Avoir suivi au moins 2 modules Essentiels dont le module "Organisations et projets en travail social" et obtenu une note \geq à 3.5.
- Pas de prérequis
- Autres : recommandé "Politiques et actions sociales"

Remarques

Descriptif validé le : 10.02.2023

Sabrina Berrocal
Responsable de la filière
Master of Arts HES-SO en Travail social

